Association des Propriétaires du Mariet

Protégeons notre Montagne

Infos Mariet du 06/06/2021

Voici les dernières informations sur la préservation du plateau du Mariet, depuis les dernières infos du 1er avril dernier.

Actions APM :

La surfréquentation est toujours d'actualité bien qu'elle ait un peu diminué suite aux diverses actions de déconfinement.

Quelques dérives ont eu lieu comme, par exemple des bivouacs ou des traversées de champs par des cavaliers au galop…

L'APM a continué les actions qu'elle avait engagées tel que :

=> Les panneaux ont été mis en place aux entrées du Mariet du haut et du Mariet du bas… cf. photo

=> Le sentier d'origine à l'entrée du Mariet du bas a été réhabilité pour que les visiteurs ne passent plus dans la forêt et ne soient pas tentés de couper à travers champs.

=> Des clôtures à fil de fer lisse de 2,7 mm de diamètre ont été posées dans les zones en bordures de prés afin de canaliser les visiteurs à suivre le sentier.

=> Pour toutes ces actions, j'ai sollicité une vingtaine de personnes directement concernées en tant que propriétaires des parcelles traversées, qui ont toutes répondu « présent », travaux qui se sont déroulés dans une très bonne ambiance malgré un temps maussade.

=> Envoyé un courrier au centre équestre des Bauges pour qu'il rappelle à ses adhérents les règles à suivre sur le plateau du Mariet

=> Ce samedi 5 juin, Colette Favre, Jean-Michel Léon et moi-même avons présenté à Cécile Trahand maire d'Arith ainsi qu'à son premier adjoint et à la commission « agriculture, forêt et tourisme », en allant sur le terrain, les possibilités de sentiers pour la boucle du Mariet qui sera ouverte aux visiteurs. Une des possibilités est d'utiliser un chemin communal, aujourd'hui abandonné, possibilité qui est favorablement accueillie par les représentants de la mairie.

=> En ce qui concerne la convention de passage, une nouvelle mouture a été présentée par GCAT qui se rapproche de nos attente, nous devons travailler sur ce sujet avec le comité de l'APM pour finaliser les accords possibles.

=> Afin d'informer au mieux les habitants d'Arith qui ne sont pas impliqués par le Mariet, nous avons écrit une lettre ouverte qui sera mises dans les boîtes aux lettres de chaque famille habitant le village.

=> La signalétique au départ de la route forestière devrait être posée à la fin juin, actions communes entre la mairie et le parc régional des Bauges.

Réunion de Guillaume Richelot

Le 22 juin 2021 : Le rapport final de l'audit sera présenté à toutes les personnes qui sont dans le groupe de projet… La mairie aura ensuite à prendre les décisions pour répondre au mieux aux attentes des propriétaires, ce que nous suivrons avec le plus grand intérêt.

Actions que je souhaite mettre en place par l'APM :

- Terminer la mise en place des clôtures de suivi de sentiers, et en aménager certaines, finir de réhabiliter le sentier d'origine.
- Travailler sur la nouvelle présentation de la convention de passage qui sera à rediscuter avec le GCAT.
- Continuer de collaborer avec la mairie
- Proposition est faite à la mairie d'Arith et au GCAT pour la prise en compte par l'APM de la gestion de l'entretien des sentiers du Mariet, tout en gardant le conventionnement de passage … Nous sommes en attente d'une proposition de réunion pour finaliser cet accord.
- Réaliser des flyers et mener des actions de communication auprès des touristes en leur rappelant le respect des règles de bienséance ; je ferai appel à vous… sans doute vers la fin du mois de juin.

Conclusion :

Comme vous le constatez, des actions ont été réalisées, bien sûr, ce n'est pas encore terminé et nous sommes toujours très motivés pour mener à bien notre « mission » … faites-nous confiance…

Je vous tiendrai régulièrement au courant de la situation et de l'avancée des actions engagées.

Une fois encore, je voudrais profiter de cette info pour remercier les membres du comité de l'Association des Propriétaires du Mariet pour le travail qu'ils continuent à réaliser ainsi que tous les bénévoles qui nous ont aidé à mettre en place les actions sur le terrain.

Cordialement…. Arvi pa comme on dit par chez nous !!...

Daniel Morand (président de l'APM)

PROPRIETES PRIVEES
DOMAINE DU MARIET
RESTEZ SUR LES SENTIERS
RESPECTEZ LES CHALETS
RAMENEZ VOS DECHETS
CHIENS TENUS EN LAISSE
FEUX INTERDITS
BIVOUACS INTERDITS

PROPRIETES PRIVEES
DOMAINE DU MARIET
RESTEZ SUR LES SENTIERS
RESPECTEZ LES CHALETS
RAMENEZ VOS DECHETS
CHIENS TENUS EN LAISSE
FEUX INTERDITS
BIVOUACS INTERDITS